

17 mai 2011

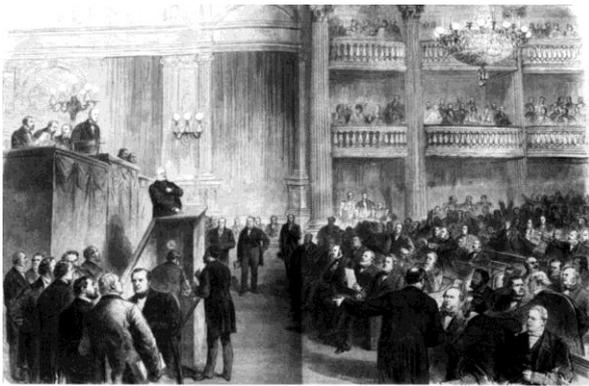
1871 - La Commune

Paris capitale insurgée

Il fait beau. La queue commence à se former à l'entrée de l'exposition. Nous sommes quand même parmi les premiers en ce début d'après-midi à pénétrer dans les salles obscures de la mairie de Paris : Nine, Gilberte, Stéphanie, Christine, Pierre et Guy.



L'histoire de la commune, période insurrectionnelle qui dura environ deux mois, du 18 mars au 28 mai 1871 (pour s'achever par la « Semaine sanglante » du 21 au 28 mai), y est présentée par différents volets en utilisant des documents d'époque.



Ratification des préliminaires de paix par l'Assemblée

Tout d'abord la situation : le 2 septembre 1870, l'empereur Napoléon III, imprudemment engagé dans la guerre contre la Prusse, capitule à Sedan. A la suite d'une journée d'émeute parisienne, l'Empire est renversé. La 3^{ème} république est proclamée le 4 septembre et perdurera jusqu'en juin 1940. Un gouvernement de défense nationale s'installe à l'hôtel de ville de Paris pour poursuivre la guerre contre les États allemands.

Les Prussiens assiègent la capitale jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871. L'Assemblée nationale élue le 8 février, à majorité rurale et conservatrice, cherche à négocier la paix, mais Paris qui s'est vaillamment défendu, n'entend pas accepter ainsi la reddition.

La situation était explosive. Elle a basculé le 18 mars, lorsque Adolphe Thiers, "chef du pouvoir exécutif de la république française", donne l'ordre de faire enlever les canons qui se trouvent à Montmartre. Les Parisiens, se sentent directement menacés. Il s'agit de leur soustraire les canons qu'ils ont eux-mêmes payés par souscription lors de la guerre contre la Prusse et qu'ils considèrent comme leur propriété. Ils se voient sans défense vis-à-vis d'éventuelles attaques des troupes gouvernementales (comme en juin 1848). Les classes populaires parisiennes craignent de se voir une nouvelle fois frustrées des bénéfices de « leur » révolution de septembre 1870 (renversement du Second Empire). Déjà, après les journées révolutionnaires parisiennes de juillet 1830 comme après celles de février 1848, les classes aisées avaient confisqué le pouvoir politique à leur profit en installant la monarchie de Juillet et le Second Empire.

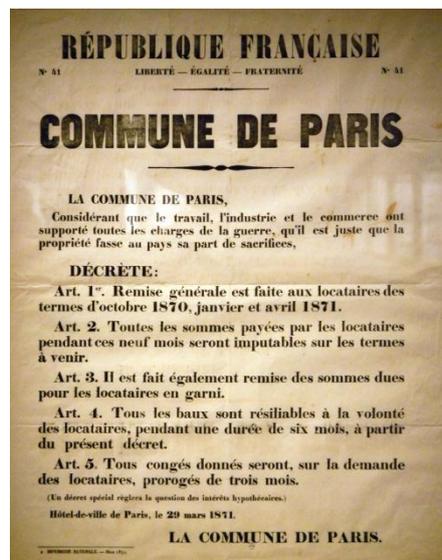
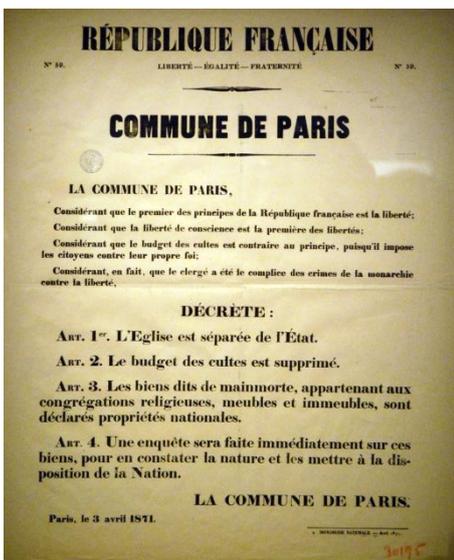


Le parc d'artillerie de la Butte Montmartre

La population s'y oppose, une partie de l'armée fraternise avec elle. Thiers décide alors que le gouvernement quittera Paris pour Versailles et ordonne l'évacuation des troupes. Le soir, le Comité central de la Garde nationale s'établit à l'Hôtel de Ville. L'élection de la Commune a lieu le 26 mars et ses membres s'installent le 28 dans l'Hôtel de Ville, devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes.



En deux mois, de nombreux décrets sont promulgués. Certains sont d'effet immédiat : *liquidation des termes dus par les locataires* ; abolition du travail de nuit ; interdiction des retenues sur les salaires. D'autres prennent date pour l'avenir : abolition de la conscription remplacée par la Garde nationale ; *séparation de l'Eglise et de l'Etat* , instruction laïque, gratuite et obligatoire ; organisation du travail. Des mesures emblématiques sont adoptées, comme la destruction de la colonne Vendôme.



L'assemblée communale, contrairement à l'assemblée nationale, offre un profil très nettement populaire, exceptionnel dans l'histoire électorale. Si tous sont d'accord sur la lutte à mener contre l'Assemblée de Versailles et pour la défense de la république, les élus de la Commune se déchirent très vite sur les moyens à employer. On peut estimer à 300 000

(hommes, femmes et même enfants) les Parisiens, dénommés "communeux" ou "communards", qui soutiennent vraiment le mouvement. On y trouve en particulier Louise Michel et Jules Vallés directeur du "Cri du Peuple"

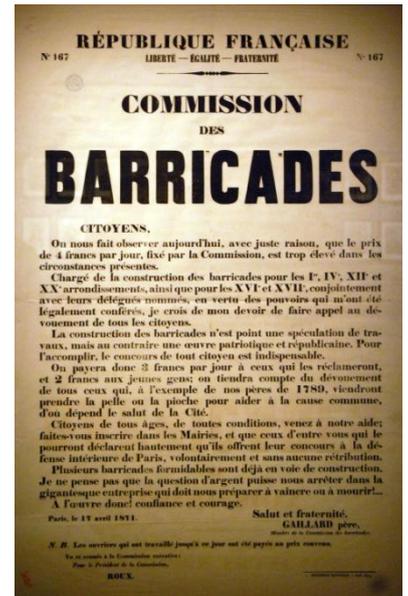




Pour se préserver contre les Versaillais des barricades plus ou moins improvisées sont élevées dans la ville dès le 18 mars. Le 8 avril, la Commune crée une Commission chargée de la construction des barricades.



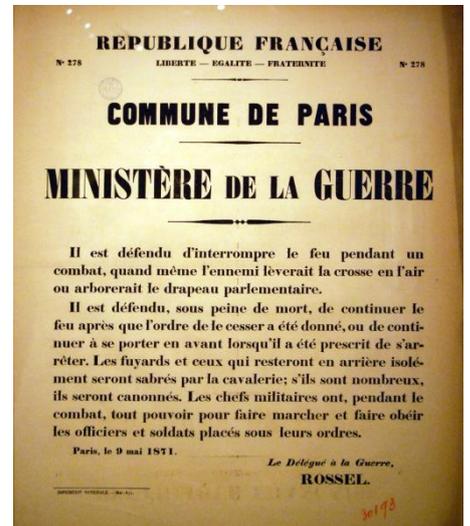
Des ouvriers rémunérés travaillent sous la direction de jeunes ingénieurs des Mines, de Polytechnique et des Ponts et Chaussées. Fiers de leur travail et confiants dans la supposée invulnérabilité: de ces constructions défensives, les Fédérés se font photographier devant avec femmes et enfants. Le 22 mai, au lendemain de l'entrée des troupes Versaillaises dans Paris et obéissant à l'appel de Delescluze à la guerre révolutionnaire, les



Communards élèvent spontanément et sans coordination près de 900 barricades sur lesquelles ils vont se battre pour tenter de défendre leur quartier ou simplement leur rue.



La semaine du 21 au 28 mai, dite la "Semaine sanglante", voit le massacre de près de 20 000 Parisiens et la plus importante destruction monumentale que la ville ait connue. Le dimanche 21 mai les troupes Versaillaises, placées sous le commandement de Mac Mahon, entrent dans Paris à Auteuil. Le soir, l'armée régulière contrôle déjà la moitié ouest de la capitale. Le 23 mai, c'est la butte Montmartre qui tombe au pouvoir des Versaillais.



L'armée se livre à des exécutions de masse sans jugement.

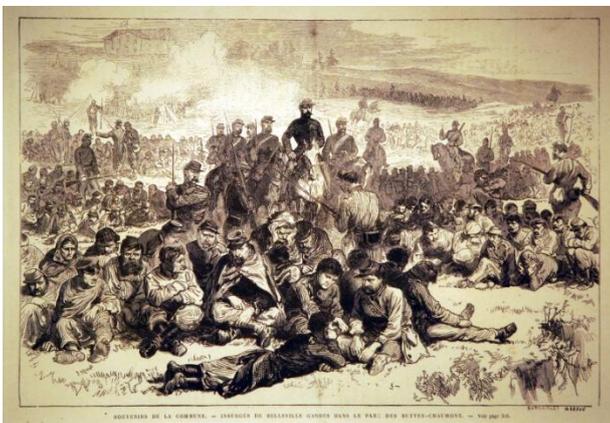
Les Communards mettent le feu aux Tuileries, au palais d'Orsay, à la Légion d'honneur, au Palais-Royal, à l'Hôtel de Ville.



Le 24, une véritable hystérie collective s'empare des deux camps. Tandis que les massacres perpétrés par l'armée se multiplient dans Paris, des otages des Fédérés, parmi lesquels l'archevêque de Paris, sont exécutés à la Roquette. Les 25 et 26 mai, les troupes régulières réduisent une à une les barricades encore défendues. Le 27, on se bat à l'arme blanche dans le cimetière du Père Lachaise où sont fusillés les derniers rescapés. Le 29, Thiers peut télégraphier aux profits à propos des insurgés parisiens : " Le sol est jonché de leurs cadavres Ce spectacle affreux servira de leçon."



Vient alors le temps des arrestations et les déportations



Par décision de Thiers et de Mac-Mahon, les prisonniers - hommes, femmes et enfants - sont acheminés à pied à Versailles en colonnes encadrées par l'armée. Les prisons de la ville royale ne suffisant pas, les Communards sont entassés dans les caves des Petites et Grandes Ecuries, dans l'Orangerie du château, au camp de Satory, sans soins et dans des conditions de captivité souvent épouvantables. Par crainte des épidémies, on évacue un grand nombre de détenus vers les ports et les îles

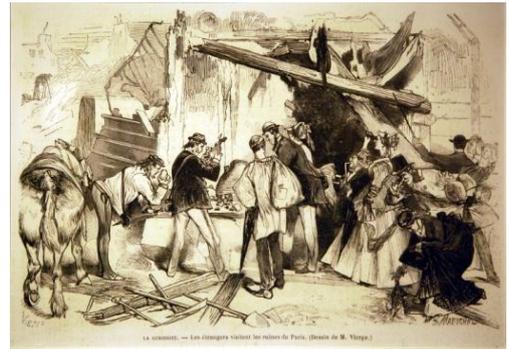
de l'Ouest. Sur les 80 membres de la Commune en fonction au moment de l'entrée des Versaillais dans Paris, 47 sont condamnés à mort par contumace.

L'amnistie est votée en juillet 1880 et plusieurs anciens Communards peuvent alors siéger au Conseil municipal de Paris.

A l'issue de cette guerre civile Paris est en ruine



Les photographies des ruines des monuments et des immeubles détruits pendant les combats de la Semaine sanglante constituent le plus important ensemble iconographique relatif à la Commune et le plus diffusé. Si la plupart des incendies ont bien été décidés par les Communards - qui les ont d'ailleurs revendiqués comme un moyen de défense contre la progression des troupes Versaillaises - l'exploitation immédiate de l'image des ruines permet d'occulter le message politique et social de la Commune et de ne retenir que sa " folie destructrice



La volonté largement partagée d'effacer la guerre civile de la mémoire collective se traduit rapidement par la décision de restaurer ou de reconstruire les monuments détruits. C'est le cas, dès 1873, de l'Hôtel de Ville, du palais de Justice, de la colonne Vendôme, du Palais-Royal.

La jeune République, en revanche, décide en 1882 de raser les imposantes ruines des Tuileries, palais de tous les souverains français du XIX^e siècle.

Photos et Texte de Guy